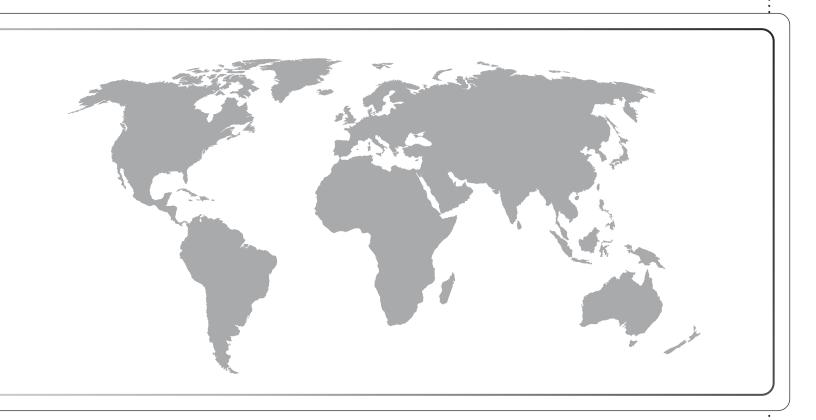
Global Adult Tobacco Survey (GATS)



Directives de sélection de l'organisme de mise en œuvre

Enquête mondiale sur le tabagisme chez les adultes (GATS) Directives de sélection de l'organisme de mise en œuvre

Septembre 2020

Enquête mondiale sur le tabagisme chez les adultes (GATS)

Protocole standard complet

Questionnaire GATS

Questionnaire principal avec questions facultatives Spécifications question par question

Plan d'échantillonnage pour l'enquête GATS

Manuel d'échantillonnage Manuel de pondération de l'échantillon

Mise en œuvre de l'enquête GATS sur le terrain

Manuel d'enquête sur le terrain

Manuel de supervision sur le terrain

Manuel de cartographie et de constitution des listes

Gestion des données de l'enquête GATS

Guide de programmation sur General Survey System
Spécifications pour la programmation du questionnaire principal
Plan de mise en œuvre pour la gestion des données
Guide de formation à la gestion des données

Assurance qualité de l'enquête GATS : directives et recommandations

Outils d'analyse et de rédaction du rapport de l'enquête GATS

Modèles de fiches d'information

Rapport national : plan et directives de mise en tableau

Définitions des indicateurs

Publication et diffusion des données de l'enquête GATS

Politique de publication des données

Diffusion des données : conseils relatifs à la publication initiale des données

Pour citer ce document

Groupe de collaboration sur l'enquête mondiale sur le tabagisme chez les adultes, *Enquête mondiale sur le tabagisme chez les adultes (GATS) : directives de sélection de l'organisme de mise en œuvre.*Centers for Disease Control and Prevention, Atlanta, Géorgie (États-Unis), 2020.

Remerciements

Organisations partenaires de l'enquête GATS

- Centers for Disease Control and Prevention (CDC, États-Unis)
- CDC Foundation
- Institut de santé publique Johns Hopkins Bloomberg (JHSPH)
- RTI International
- Organisation mondiale de la Santé (OMS)

Soutien financier

Un soutien financier a été apporté par la *Bloomberg Initiative to Reduce Tobacco Use* (Initiative Bloomberg de lutte contre le tabagisme), un programme de Bloomberg Philanthropies, par l'intermédiaire de la CDC Foundation.

Attention : les opinions exprimées dans le présent manuel ne reflètent pas nécessairement celles des organisations partenaires de l'enquête GATS.



Table des matières

Chapitre Page

1.	Introduction		
	1.1	Présentation générale de l'enquête GATS	1-2
	1.2	Utilisation des présentes directives	1-2
	1.3	Partenaires et rôle des partenaires	1-2
2.	Crite	ères de sélection de l'organisme chargé de la mise en œuvre de l'enquête GATS	2-1
	2.1	Expérience	2-′
	2.2	Infrastructures et ressources humaines	2-1
	2.3	Couverture	2-2
3.	Сара	acités et possibilités de mise en œuvre des procédures normalisées	3-1
4.	Élén	nents d'ordre pratique et administratif	4-1
5.	Séle	ction de l'organisme chargé de la mise en œuvre de l'enquête GATS	5-1
6.	Res	sources	6-1
	6.1	Schéma du déroulement de l'enquête GATS	6-



1. Introduction

Le tabagisme est l'une des principales causes évitables de maladies et de mortalité précoce à travers le monde, et touche environ 1,4 milliard de personnes âgées de 15 ans ou plus¹. En outre, plus de 8 millions de personnes meurent chaque année de maladies liées au tabac². Si les tendances actuelles se poursuivent, le tabagisme pourrait tuer un milliard de personnes avant la fin du siècle et l'on estime que plus de trois quarts de ces décès surviendront dans des pays à revenu faible et intermédiaire³. Un mécanisme de surveillance systématique et efficace est essentiel pour assurer le suivi et la gestion de cette épidémie.

L'*Enquête mondiale sur le tabagisme chez les adultes* (Global Adult Tobacco Survey, GATS), réalisée dans le cadre du système mondial de surveillance du tabagisme (Global Tobacco Surveillance System, GTSS), constitue une référence mondiale en matière de surveillance systématique de la consommation de tabac chez les adultes et de suivi des principaux indicateurs de la lutte antitabac. Il s'agit d'une enquête représentative à l'échelle nationale, menée auprès des ménages composés d'adultes de 15 ans ou plus, suivant un questionnaire principal normalisé et des procédures d'échantillonnage, de collecte et de gestion des données examinées et approuvées par des experts internationaux. Elle vise à renforcer la capacité des pays à concevoir, mettre en œuvre et évaluer leurs programmes de lutte antitabac.

Afin de maximiser l'efficacité des données recueillies dans le cadre de l'enquête GATS, une série de manuels a été créée. Ces manuels ont pour objectif de présenter aux pays les exigences de base et d'offrir des recommandations relatives à l'élaboration et au déroulement de l'enquête à chaque étape du processus GATS. Ils apportent également des conseils sur les façons dont un pays donné peut adapter certains éléments du

Les manuels GATS fournissent des conseils systématiques sur l'élaboration et le déroulement de l'enquête.

protocole GATS afin de maximiser l'utilité des données à l'échelle nationale. Il est vivement encouragé de suivre le protocole standard pour assurer la cohérence et la comparabilité des données entre les pays.

Organisation mondiale de la Santé (OMS), WHO report on the global tobacco epidemic, 2019: Offer help to quit tobacco use. Organisation mondiale de la Santé, Genève (Suisse), 2019. Disponible en anglais à l'adresse suivante : https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/326043/9789241516204-eng.pdf?ua=1.

² GBD 2017 Risk Factor Collaborators, « Global, regional, and national comparative risk assessment of 84 behavioural, environmental and occupational, and metabolic risks or clusters of risks for 195 countries and territories, 1990-2017: a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2017. » The Lancet, 8 novembre 2018; vol. 392, p.1923-1994.

³ Mathers, C. D. et Loncar, D., « Projections of Global Mortality and Burden of Disease from 2002 to 2030 ». *PLoS Medicine*, vol. 3, n° 11, e442, 2006.

1.1 Présentation générale de l'enquête GATS

L'enquête GATS vise à produire des estimations nationales et infranationales concernant les adultes dans différents pays. Elle cible l'ensemble des hommes et des femmes de 15 ans ou plus non placés en institution et qui considèrent le pays comme leur lieu de résidence habituel. Tous les membres de la population cible seront échantillonnés en fonction du ménage dont ils font habituellement partie.

L'enquête GATS repose sur une méthode d'échantillonnage par zones géographiques en plusieurs étapes, afin de sélectionner les ménages qui seront contactés par les enquêteurs de terrain. Un pays est d'abord divisé en unités primaires d'échantillonnage, Les entretiens de l'enquête GATS se décomposent en deux parties : un questionnaire destiné aux ménages et un questionnaire individuel. Ces questionnaires sont administrés à l'aide d'un dispositif électronique de collecte de données.

puis en segments, puis en ménages. Un échantillon de ménages est ensuite choisi au hasard pour participer à l'enquête GATS.

Les entretiens de l'enquête GATS se décomposent en deux parties : un questionnaire destiné aux ménages et un questionnaire individuel. Le questionnaire destiné aux ménages (tri des ménages) et le questionnaire individuel (entretien individuel) seront administrés à l'aide d'un dispositif électronique de collecte de données.

À chaque adresse comprise dans l'échantillon, les enquêteurs de terrain demanderont à un adulte faisant partie du ménage de répondre au questionnaire destiné aux ménages. L'objectif du questionnaire destiné aux ménages consiste à déterminer si le ménage sélectionné répond aux critères d'admissibilité de l'enquête GATS et à dresser la liste de tous les membres admissibles au sein du ménage. Une fois la liste terminée, l'une des personnes sera choisie au hasard pour répondre au questionnaire individuel. Le questionnaire individuel porte sur le milieu socioculturel, le tabagisme, les cigarettes électroniques, le tabac sans fumée, le sevrage, le tabagisme passif, l'aspect économique, les médias, mais aussi sur les connaissances, les mentalités et les perceptions au sujet du tabac.

1.2 Utilisation des présentes directives

L'objectif de ce document est de fournir des directives pour sélectionner un organisme national chargé de collecter des données dans le cadre de l'enquête GATS.

1.3 Partenaires et rôle des partenaires

Voici les différents partenaires et leur rôle dans l'enquête GATS :

- les gouvernements nationaux, qui assurent le leadership et la coordination à l'échelle nationale ;
- l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui assure un leadership mondial, régional et national et surveille la mise en œuvre des politiques mondiales de lutte antitabac ;
- les Centers for Disease Control and Prevention (CDC, États-Unis), qui collaborent avec l'OMS à la surveillance mondiale du tabagisme et apportent une assistance technique pour la mise en œuvre du système de surveillance;

- l'Institut de santé publique Johns Hopkins Bloomberg (JHSPH), qui fournit une assistance technique en matière d'analyse des données et de rédaction des rapports ;
- RTI International, qui propose des formations et offre une assistance technique pour la collecte électronique de données ;
- CDC Foundation, qui met à disposition des ressources et soutient les programmes.

L'enquête GATS est financée par la Bloomberg Initiative to Reduce Tobacco Use (Initiative Bloomberg de lutte contre le tabagisme, un programme de Bloomberg Philanthropies), par la Bill and Melinda Gates Foundation et par divers organes publics.

2. Critères de sélection de l'organisme chargé de la mise en œuvre de l'enquête GATS

Dans la plupart des pays qui ont réalisé une enquête GATS auparavant, le rôle de l'organisme chargé de la mise en œuvre de l'enquête a été rempli soit par un institut national de la statistique, soit par une agence nationale de surveillance (par exemple, un bureau de recensement). Pour sélectionner un organisme de mise en œuvre de l'enquête, il est recommandé de respecter les critères suivants.

2.1 Expérience

Partenariat avec le Ministère de la santé : Il est préférable que l'organisme ait travaillé avec le Ministère de la santé par le passé ou soit intéressé par une telle collaboration.

Questionnaires nationaux destinés aux ménages: L'organisme doit avoir de l'expérience en matière d'organisation d'enquêtes à grande échelle auprès des ménages qui soient représentatives à l'échelle nationale, de préférence des enquêtes en santé publique (par exemple, les enquêtes nationales sur la santé, les enquêtes démographiques et de santé, les enquêtes sur la santé reproductive), des enquêtes sur les revenus, le travail et les dépenses, des enquêtes internationales, etc.

2.2 Infrastructures et ressources humaines

Infrastructures: Le siège de l'organisme devra être situé sur le lieu principal de coordination et de gestion du projet. De plus, des infrastructures et des ressources suffisantes doivent être mises à disposition aux niveaux infranational et local pour les programmes de formation, la préparation du travail sur le terrain, la mise en œuvre de l'enquête, la création des réseaux et les procédures de gestion des données.

Assistance relative aux technologies de l'information : Un service informatique doit être disponible pour couvrir les besoins en matière de logiciels et de matériel informatique, de procédures de gestion des données et autres opérations similaires.

Ressources humaines : Il est essentiel d'avoir une équipe de coordinateurs, de superviseurs, d'enquêteurs, d'informaticiens et autre personnel clé dévolue à cette initiative.

Chef de projet chargé de l'enquête GATS: La mise en œuvre de l'enquête GATS exigera des compétences en leadership, en supervision, en coordination et en gestion pour l'ensemble du processus. L'organisme chargé de la mise en œuvre devra désigner un chef de projet dont la mission sera de maintenir le contact avec les partenaires de l'enquête GATS et de superviser tout le processus, des préparations initiales à la publication des données. La personne en question doit avoir de l'expérience en ce qui concerne la coordination et la supervision d'enquêtes nationales auprès des ménages. Elle doit également être capable de prendre en main la gestion des équipes et des ressources et d'assumer un rôle de décideur. L'organisme chargé de la mise en œuvre de l'enquête devrait envisager d'assigner un membre de son propre personnel ou, si possible, recruter en interne pour ce poste important.

Dispositifs de communication et de connectivité : La communication entre les équipes centrales et régionales constitue un aspect crucial, et les outils de communication doivent donc être opérationnels pour permettre une liaison fréquente par téléphone, fax et courriel. Les bureaux principaux et régionaux

ainsi que les équipes locales doivent être reliés par le réseau Internet pour permettre un transfert de données rapide et sécurisé. Les équipes éloignées ou travaillant à distance peuvent requérir du matériel et des dispositifs de communication et de connectivité supplémentaires, comme des téléphones ou des ordinateurs.

Assistance administrative : L'organisme chargé de la mise en œuvre doit mettre un système de soutien à disposition du personnel administratif et de direction pendant toute la durée de l'enquête.

2.3 Couverture

Niveau national ou infranational : L'organisme chargé de la mise en œuvre doit être capable de mener des enquêtes à l'échelle nationale ou infranationale, directement et/ou par le biais d'un sous-traitant, conformément au plan d'échantillonnage pour l'enquête GATS.

3. Capacités et possibilités de mise en œuvre des procédures normalisées

En règle générale, les organismes qui ont pour habitude de conduire des enquêtes à grande échelle ont d'ores et déjà des procédures normalisées en matière d'élaboration et de mise en œuvre des enquêtes, y compris en ce qui concerne la formation du personnel, le travail sur le terrain, la gestion des données, l'archivage et l'élaboration des rapports. En plus de ces compétences, et au vu des critères internationaux de l'enquête GATS, l'organisme en question doit avoir la volonté et la capacité de se conformer aux règles et aux procédures définies dans le protocole standard complet de l'enquête GATS (figurant dans la section 6.1 du schéma du déroulement de l'enquête GATS). L'organisme doit également avoir les moyens de répéter l'enquête, afin de garantir la pérennité de l'approche. Les détails spécifiques concernant les procédures normalisées sont détaillés ci-dessous.

Base et plan d'échantillonnage: L'organisme doit avoir accès aux données de recensement les plus récentes ou pouvoir produire une base d'échantillonnage à jour à l'échelle nationale. Il doit également pouvoir sélectionner et établir un échantillon aléatoire conforme aux règles énoncées dans le « Manuel d'échantillonnage de l'enquête GATS ».

Accès aux données cartographiques et de recensement : L'organisme doit avoir accès aux données géographiques, cartographiques et de recensement, non seulement pour établir l'échantillon, mais aussi pour fournir aux équipes sur le terrain les adresses des ménages ou des cartes affichant leur répartition ainsi que celle des différents quartiers, les divers moyens de transport possibles, les voies d'accès et les itinéraires.

Formation: L'organisme doit soit posséder un service de formation, soit y avoir accès. Il doit également être compétent en matière de formation du personnel à la mise en œuvre d'enquêtes et au travail sur le terrain.

Capacités de traduction : L'organisme chargé de la mise en œuvre doit pouvoir traduire le questionnaire ainsi que les directives et les manuels principaux en interne ou par le biais d'un soustraitant.

Assurance qualité: Des procédures d'assurance qualité doivent être mises en place à tous les niveaux du processus d'enquête GATS, y compris avant, pendant et après la collecte et la gestion des données. Des directives détaillées concernant les procédures d'assurance qualité tout au long de l'enquête GATS sont énoncées dans le document « Assurance qualité de l'enquête GATS : directives et documentation ». L'organisme chargé de la mise en œuvre doit agir conformément aux règles définies dans ce manuel.

Politique de confidentialité : Tout personnel ayant accès aux données des sujets de l'enquête doit garantir la confidentialité de ces données par tous les moyens. L'accès aux dossiers aux formats papier et numérique est strictement réservé au personnel autorisé.

Gestion des données: L'organisme doit accepter de suivre toutes les règles établies dans le « Plan de mise en œuvre pour la gestion des données » de l'enquête GATS. Il doit choisir et désigner du personnel compétent avec au moins un des progiciels de statistique tels que SPSS, SAS ou STATA. En outre, le personnel de l'organisme doit pouvoir apprendre à manier efficacement de nouveaux systèmes logiciels tels que General Survey System (GSS), utilisé pour mettre en œuvre l'enquête GATS avec l'aide

d'appareils électroniques portables. GSS comprend des modules permettant de collecter, de gérer et d'agréger les données. Grâce à ces modules, l'organisme doit pouvoir enregistrer les données de l'enquête et y accéder en toute sécurité, de la manière la plus adaptée au contexte informatique spécifique du pays et aux besoins d'analyse.

Analyse des données : Un plan d'analyse des données statistiques est énoncé dans le document « Outils d'analyse et de rédaction du rapport de l'enquête GATS ». L'organisme doit pouvoir opérer en interne les logiciels de statistique appropriés à des fins d'analyse des données, tels que SPSS, SAS ou STATA. Les partenaires de l'enquête GATS seront disponibles pour apporter un soutien technique.

Politique de publication des données de l'enquête GATS: L'organisme chargé de la mise en œuvre doit lire et accepter la « Politique de publication des données de l'enquête GATS ». Ce document fournit des informations importantes concernant la collecte et le traitement des données et les conditions de publication de ces dernières dans le cadre de l'enquête GATS.

4. Éléments d'ordre pratique et administratif

Résolution de problèmes : L'organisme doit disposer de stratégies appropriées en matière de gestion et de planification, permettant de surmonter les difficultés, d'assurer une mise en œuvre efficace de l'enquête et de terminer cette dernière dans les délais impartis.

Administration des contrats : Il est crucial de pouvoir administrer les contrats de manière efficace pour terminer l'enquête à la date prévue. L'organisme chargé de la mise en œuvre doit pouvoir passer des contrats internationaux, y compris pour recruter du personnel, acquérir les équipements nécessaires et recevoir des fonds de la part des partenaires de l'enquête GATS situés à l'étranger.

Budget et processus de financement : L'organisme doit pouvoir être en mesure de proposer des budgets et disposer des mécanismes nécessaires pour recevoir et traiter des fonds de la part des donateurs et des partenaires de l'enquête GATS. Dans la mesure du possible, l'organisme doit pouvoir recevoir des fonds en dollars des États-Unis (USD). Tous les documents pertinents doivent être transmis avec la proposition de l'enquête GATS pour certifier de l'existence d'un compte bancaire en USD pouvant être utilisé pour recevoir des fonds. Le versement des fonds dans le cadre de l'enquête GATS est lié à la réception de produits livrables. L'organisme doit être préparé à fournir dans les délais les rapports techniques et financiers requis pour le déblocage des fonds. Le versement des fonds n'est validé que lorsque tous les partenaires concernés ont reçu les produits livrables convenus. Pour plus d'informations, veuillez consulter les « Directives pour l'élaboration de la proposition de l'enquête GATS ».

Calendrier et disponibilité : Une période d'environ 8 à 12 mois à partir du début du test préliminaire est requise avant la finalisation des rapports et la publication des données. L'organisme doit s'engager à mettre en œuvre et à terminer l'enquête dans les délais impartis.

Sélection de l'organisme chargé de la mise en œuvre de l'enquête GATS

Le Ministère de la santé désignera l'organisme le plus apte à mettre en œuvre l'enquête en partant des critères fournis dans les présentes directives et avec l'accord des partenaires de l'enquête GATS. Le Ministère de la santé devra confirmer son choix dans une lettre officielle adressée aux partenaires de l'enquête GATS. En outre, l'organisme en question devra également confirmer son intérêt et son intention de mettre en œuvre l'enquête dans une communication officielle à l'attention du Ministère de la santé et des partenaires de l'enquête GATS. Veuillez vous référer aux modèles de lettres dans le document « Processus de participation nationale de l'enquête GATS ». L'approbation finale de l'organisme choisi pour la mise en œuvre de l'enquête sera délivrée par le Comité d'examen des contrats de l'OMS.

6.1 Schéma du déroulement de l'enquête GATS

Schéma du déroulement de l'enquête GATS

